Subvention exceptionnelle au Syndicat Mixte du Musée des Maisons Comtoises de Nancray

Rapporteur: M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°I		Validation du Vice-Président	
séance du 23/05/05	favorable		
Commission n°I I			
séance du 20/04/05	favorable	Le 13/06/05	
Bureau			
séance du 2/06/05	favorable		

Inscription budgétaire			
BP 2005.	Solde avant opération : 60 000 €		
Imputation : 6718.95	Montant de l'opération : 60 000 €		
	Solde après cette opération : 0 €		

La commission tourisme, le 20 avril 2005, a proposé la transformation de l'avance de trésorerie que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a versé en 2004 au syndicat mixte du musée des Maisons comtoises en subvention de fonctionnement.

La commission des finances et personnel, le 23 mai 2005, a émis un avis favorable.

Il est proposé d'inscrire cette subvention sur le chapitre des subventions exceptionnelles : 6713.95

Par ailleurs, la Commission des finances et personnel émet le souhait de pouvoir disposer, au moins une fois par an, d'un rapport notamment budgétaire et financier sur le SM du Musée des Maisons Comtoises.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la transformation de l'avance de trésorerie 2004 en subvention exceptionnelle.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 97 Contre: 0 Abstention: 0